

Bulletin d'inscription à envoyer

STAGE CHOISI Version du logiciel :

Dates retenues

Inscription réalisée dans le cadre du CPF : Oui Non

Si oui, coût du passage de la certification TOSA : 79€ par logiciel - Code certification TOSA : 237359

Renseignements concernant le (la) stagiaire

M^{me} M.

Nom et prénom Date de naissance

Adresse mail professionnelle Tél mobile :

Adresse mail personnelle (si certification TOSA)

Renseignements concernant l'entreprise

Entreprise

Adresse

Ville

Tél Fax

N° de SIRET Code APE/NAF

Activité Nom convention collective

Nombre de salariés

Contacts ou nom du responsable de formation

Adresse mail

Facturation

La facture devra être établie : au nom de l'entreprise au nom de l'organisme payeur (*) à mon nom
(* dans ce cas, veuillez préciser

Nom de l'organisme

Adresse

Nota : assurez-vous de la prise en charge par l'organisme choisi ainsi que de la disponibilité des fonds ; veuillez également à ce que toutes les informations concernant cette inscription lui aient été données.

Règlement à effectuer à l'ordre de votre CCIMBO.

À le

Signature et cachet

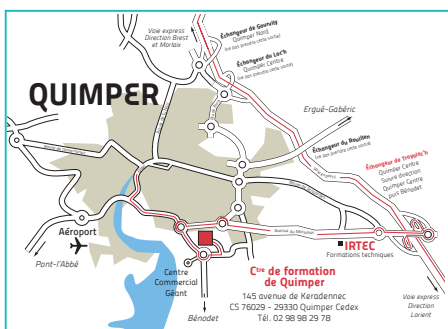
J'ai lu le règlement intérieur CCIMBO formation et la politique qualité et je les ai portés à la connaissance de(s) apprenant(s). Document téléchargeable sur notre site : www.bretagne-ouest.cci.bzh/formation.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente (voir ci-contre)

Nous vous remercions de votre inscription. Vous recevrez une convocation confirmant le lieu, la date et l'heure 10 jours environ avant le démarrage de la formation. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé à des fins commerciales et administratives. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au service formation de la CCIMBO.

Pour continuer à recevoir nos informations, vous n'avez rien à faire. Conformément à la loi "Informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, et les faire rectifier en contactant : anne.cariou@bretagne-ouest.cci.bzh

Bulletin à renvoyer à votre CCIMBO par mail ou courrier :



CCI métropolitaine Bretagne ouest Site de Quimper

145 avenue de Keradennec
CS 76029 - 29330 Quimper Cedex
par fax 02 98 98 29 39
ou par mail
formation.quimper@bretagne-ouest.cci.bzh

POUR VOUS INSCRIRE

Notre organisation s'appuie sur la synergie développée par nos trois sites (Brest, Morlaix et Quimper) de la CCI métropolitaine Bretagne ouest. La mise en oeuvre des formations est organisée par l'un ou l'autre des trois sites qui prend en charge ses propres ressortissants en ce qui concerne l'inscription, la gestion et l'administration des dossiers de formation.

Vous pouvez réserver une place par téléphone ou par mail, mais il est nécessaire de confirmer votre inscription en reproduisant le bulletin ci-avant et en l'envoyant renseigné au site de la CCI métropolitaine Bretagne ouest dont vous dépendez.



Conditions générales de vente

Inscription

L'inscription est à effectuer en remplissant le bulletin d'inscription ci-avant.

L'adresser si possible un mois avant le démarrage de la formation.

Dès réception de votre bulletin d'inscription, vous serez adressés :

- Un accusé de réception
- Une convention de formation professionnelle en deux exemplaires dont un est à nous retourner dûment rempli
- Un courrier de convocation avec plan d'accès et horaires
- Un questionnaire de niveau si nécessaire

À l'issue de la formation seront adressés :

- Une attestation de participation
- Une facture
- Un certificat validant les compétences

Règlement

Formation entreprise : le prix de la formation est payable en totalité dès réception de la facture.

En cas de paiement effectué par un organisme payeur (OPCO...), il vous appartient de vous assurer avant l'inscription de votre prise en charge par l'organisme que vous aurez désigné (en cas de non prise en charge, la formation sera facturée à l'entreprise).

Toute formation commencée est due intégralement.

Tarif

Nos prix sont exonérés de T.V.A. Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

Report

La recherche du meilleur équilibre pédagogique des sessions peut nous amener à modifier les dates de formation. Toutefois, dès réception de la convocation, vous avez la garantie du maintien de la formation, sauf cas de force majeure. La CCIMBO ne pourra pas endosser la responsabilité des reports pour les cas non maîtrisables (annulation tardive d'inscriptions, etc.).

Annulation

Annulation du fait de la CCIMBO : La formation sera remboursée intégralement.

Annulation du fait du participant : Sauf dénonciation au plus tard dix jours ouvrables avant le démarrage de la formation, la facturation aura lieu automatiquement.

L'inscription sera reportée sur une autre session ou remboursée sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

Litiges

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal de Brest.

La CCI métropolitaine
Bretagne ouest
est référencé DataDock.

